



Seùaines de gardes alternées ?

Par **baldy**, le **15/10/2009** à **21:07**

Bonjour,
Je suis en garde alternée et mon jugement de divorce ne stipule qu'une seule phrase (qui peut être interprétée de façons différentes) concernant les semaines de gardes.
Je suis la maman, pourriez-vous me dire d'après la phrase suivante qu'elles sont mes semaines de garde (paire ou impaire) :
"Une semaine sur deux, le changement s'effectuant le vendredi soir, les semaines paires chez le père et les semaines impaires chez la mère"
Vous en remerciant par avance et en espérant une réponse car mon ex-mari est en train de me faire vivre un enfer...
Sincères salutations.